

INTERVENTION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2006

Je prends la parole au nom des adhérents de l'Association du Haut Sancé au sujet de l'installation d'un pylône SFR dernière génération sous nos fenêtres.

Nous souhaitons vous interpeller au sujet de la nocivité d'une telle installation.

Si nous comparons les normes d'installation par rapport à la distance des habitations et la puissance d'émission des ondes avec d'autres pays, pourquoi les normes françaises apparaissent-elles aussi laxistes et tolérantes ?

C'est d'autant plus surprenant qu'aujourd'hui des scientifiques ont prouvé la nocivité des émissions des ondes sur la santé.

Pourquoi les experts chargés des mesures de ces ondes par les opérateurs de téléphone continuent d'affirmer qu'il n'y a aucune preuve.

A ce jour commencent à apparaître des cas de jurisprudence qui reconnaissent cette nocivité et qui empêchent l'installation de ces antennes.

C'est pourquoi nous intervenons ce soir pour réclamer très fort que vous appliquiez le principe de précaution pour ce projet afin de protéger les administrés du quartier du Haut Sancé.

De plus, de telles installations ont aussi un impact pécuniaire et visuel ; elles dénaturent le paysage et elles dévalorisent les biens immobiliers de façon importante. Qui voudrait acheter un appartement ou une maison avec vue sur ANTENNE ?

Aussi, y-a-t-il une seule personne parmi vous Mesdames et Messieurs les Elus qui pourrait nous affirmer en nous regardant droit dans les yeux qu'il n'y a aucune nocivité autour des antennes-relais ?

Allez-vous attendre, Mesdames et Messieurs les Elus qu'il y ait des effets irréversibles sur notre santé à TOUS et vous engager alors dans des procédures de dédommagement OU Ferez-vous en sorte de nous et vous prévenir contre ces nocivités en appliquant le principe de précaution.

Nous sommes venus ce soir pour vous affirmer notre détermination afin que cette antenne-relais ne soit pas installée, et nous emploierons tous les moyens légaux à notre disposition dans ce sens.

Pour terminer, je vous rappelle que, dans un périmètre proche, nous subissons déjà les ondes de 3 antennes, et qu'une 4^{ème} est en projet.